

LE POINT NÉGO!

VOLUME 1 | NUMÉRO 1 | OCTOBRE 2009



MOT DU PRÉSIDENT

C'est avec plaisir que nous vous faisons parvenir aujourd'hui le premier document d'information sur la négo 2010 qui présente une synthèse de nos demandes en vue de la négociation de notre première convention collective, négociation qui s'amorcera très prochainement. C'est après des mois de travaux et d'échanges avec les membres et les syndicats affiliés et à la suite de nombreux votes que nous sommes arrivés à établir une demande qui reflète les préoccupations et les besoins de nos membres.

Nous sommes particulièrement fiers du processus retenu et des résultats obtenus par ces consultations.

Cette fois, nous avons toute l'autonomie pour décider de ce que nous souhaitons améliorer. Et nous avons pleinement utilisé cette autonomie pour remettre au cœur de cette négociation les principales préoccupations de celles et ceux qui œuvrent quotidiennement sur le terrain.

Nous pouvons aujourd'hui dire que ce cahier de demandes a été fait **par** les enseignantes et enseignants et **pour** les enseignantes et enseignants. Merci à toutes les personnes qui ont accepté de participer à cet exercice démocratique avec nous!

Pierre St-Germain

PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION AUTONOME
DE L'ENSEIGNEMENT (FAE)



www.lafae.qc.ca

NEGO 2010

INTRODUCTION

Nous vous présentons succinctement un résumé des demandes syndicales que portera, en votre nom, la FAE dans le cadre des négociations 2010. Pour les besoins de ce texte, nous les avons regroupées et en avons fait une synthèse.

Un processus hautement démocratique

Soulignons que pour l'ensemble du processus, il aura fallu la tenue de sept rencontres du Conseil fédératif de négociation (CFN) qui ont été précédées par de nombreuses consultations locales et assemblées menées par les syndicats affiliés.

Une démocratie que nous prôtons et une démocratie que nous pratiquons. Nous n'en sommes pas peu fiers !

TROIS GRANDS AXES DE TRAVAIL

Une première consultation a été réalisée auprès des membres de la FAE et a mené à l'identification de trois grandes orientations qui résument leurs principales préoccupations.

- 1. La tâche en lien avec l'autonomie professionnelle**
- 2. Les conditions d'exercice de la profession**
- 3. La conciliation entre la vie personnelle, la vie familiale et la vie professionnelle.**

Ces trois axes constituent donc la trame de fond de l'ensemble des demandes syndicales de la FAE.

Les principales revendications en lien avec chacun des trois axes

Dans la réalité enseignante, chaque fois que l'on améliore les conditions de travail, les enseignantes et enseignants et les élèves en bénéficient et, chaque fois que la charge de travail des profs est mieux prise en compte, les élèves en sortent gagnants.



Premier volet : LES NÉGOCIATIONS SECTORIELLES

Axe 1 :

La tâche en lien avec l'autonomie professionnelle

PLUS D'UNE DEMANDE SUR QUATRE CONCERNE LA TÂCHE

L'ajout du TNP, l'augmentation des réunions convoquées par la direction, l'imposition de la réforme, les activités étudiantes réalisées sans être pleinement reconnues ont contribué à accroître la charge de travail tout en s'attaquant à l'autonomie professionnelle des profs. C'est pourquoi nous revendiquons :

- de reconnaître que les enseignantes et enseignants sont des professionnels et qu'à ce titre, elles et ils doivent disposer d'une plus grande autonomie professionnelle dans la gestion de leur temps et dans leur classe;
- de diminuer la lourdeur de la tâche et de faire reconnaître toutes les composantes de la tâche éducative;
- d'encadrer les abus du droit de gérance qui concerne certaines questions particulières, notamment les réunions convoquées par la direction;
- de faciliter l'octroi de contrats pour mettre fin à la grande précarité qui est un des éléments qui alimentent les pénuries de personnel;
- de définir une « vraie » tâche éducative pour les enseignantes et enseignants aux adultes;
- d'augmenter à 20, le nombre de journées pédagogiques dans les secteurs de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle (EDAFP);
- d'assurer une véritable sécurité d'emploi aux profs de l'EDAFP;

- de faire reconnaître qu'une tâche à 100 % en milieu carcéral, c'est 800 heures – comme à l'EDA – et non 920 heures;
- de faire reconnaître qu'une tâche pleine en machinerie lourde, c'est 720 heures et non 960 heures.

Axe 2 :

Les conditions d'exercice de la profession

UNE DEMANDE SUR DEUX CONCERNE LES CONDITIONS D'EXERCICE

Le nombre d'élèves par classe, l'intégration sauvage des jeunes en difficulté sans services adéquats ont détérioré les conditions d'exercice dans l'enseignement. La pratique enseignante est rendue telle qu'il y a un haut niveau de désertion professionnelle, de détresse psychologique et d'épuisement. C'est pourquoi nous revendiquons :

- d'abaisser le nombre d'élèves dans chaque classe de façon à permettre un enseignement de qualité supérieure et un meilleur encadrement;
- d'arrêter l'intégration sauvage et d'ouvrir plus de classes spécialisées;
- d'encadrer plus efficacement l'intégration des enfants en difficulté et de permettre aux profs de signaler plus rapidement ces enfants afin qu'ils reçoivent les services auxquels ils sont en droit de s'attendre. Nous revendiquons des services, réels et disponibles dans l'intérêt de l'élève, en fonction de ses besoins et non en fonction des ressources disponibles. Il importe également que l'évaluation des besoins et la mise en place de services se fassent promptement;

- d'assurer un réel soutien à l'enseignant lorsqu'il y a intégration;
- de prévoir une entrée progressive plus étendue pour les enfants du préscolaire;
- de contrer le développement de classes multiniveaux;
- de permettre aux nouveaux arrivants d'avoir accès à de meilleurs services de francisation;
- d'introduire des règles de formation de groupes à l'éducation des adultes;
- d'ajouter des services de soutien à l'apprentissage pour les élèves en difficulté à l'EDA.

Axe 3 :

La conciliation entre la vie personnelle, la vie familiale et la vie professionnelle

La réalité des familles a considérablement changé au cours des dernières années : plusieurs sont soutien de famille ou personne aidante, et les jeunes familles manquent cruellement de temps. Pour d'autres, il est impossible de concilier les exigences de la tâche enseignante et les responsabilités familiales, sans un congé sans traitement partiel. C'est pourquoi nous revendiquons :

- d'ajouter des journées de maladie et des congés pour les responsabilités familiales et personnelles;
- de fractionner les congés pour décès de façon à tenir compte des nouvelles réalités liées aux rites funéraires;
- de modifier les règles pour les traitements différés pour permettre la prise d'un congé relatif aux droits parentaux;
- de maintenir le versement des prestations pendant l'été pour les retraits préventifs et les congés de maternité.

Deuxième volet : LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES

Il est essentiel de maintenir le pouvoir d'achat des profs. Plus encore, il est nécessaire de faire un rattrapage salarial, les salaires de la fonction publique étant inférieurs à ceux du secteur privé. Comme les employés et employées de l'État contribuent à l'enrichissement collectif, il est normal qu'ils en profitent aussi. Par ailleurs, si on veut attirer et garder les profs, la profession doit aussi être mieux rémunérée. De plus, les régimes de retraite publics ont été fragilisés ces dernières années. Enfin, dans plusieurs autres professions, atteindre le plafond de l'échelle salariale se fait beaucoup plus rapidement. C'est pourquoi nous revendiquons :

■ **la réduction du nombre d'échelons de l'échelle de traitement**

Nous visons une réduction de 4 échelons de l'échelle salariale (donc 13 au maximum).

■ **l'indexation au coût de la vie : 2 %**

Un minimum de deux pour cent ou le taux réel du coût de la vie si l'indice des prix à la consommation (IPC) est supérieur à 2 %.

■ **le rattrapage salarial : 1,75 %**

- par comparaison, avec quatre années d'études universitaires, un ingénieur gagnait en 2005-2006, en moyenne, 75 000 \$, un avocat, 110 000 \$ et un prof... 53 000 \$;
- en Ontario, un prof gagne 10 000 \$ de plus qu'au Québec. On est au neuvième rang sur dix dans les provinces canadiennes.

■ **la prime d'enrichissement**

Nous demandons de reconnaître notre contribution à l'enrichissement collectif de la société par un ajustement salarial supplémentaire correspondant à 25 % de l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) Par exemple, si la hausse du PIB est de 3 %, une prime à l'enrichissement serait de 0,75 % ($3 \% \times 0,25$).

■ **le régime de retraite**

Nous demandons une modification du régime de retraite afin d'assurer l'équité et la pérennité du régime.



EN GUISE DE CONCLUSION

Toutes ces demandes témoignent des grands problèmes auxquels sont confrontés les profs et tout le réseau de l'éducation. Il importe toutefois de se dire qu'avec ces demandes, nous sommes dans la bonne voie pour faire connaître les difficultés que vous avez rencontrées.

Nous sommes conscients que la situation économique actuelle n'est pas la plus favorable. Cela ne doit cependant pas nous arrêter puisque, nous le savons, le discours gouvernemental en période de négociation est toujours le même : « *On n'a pas d'argent pour les employés de l'État* ». Pourtant, le gouvernement a trouvé aisément l'argent pour les baisses d'impôt, les infrastructures, les parachutes dorés donnés aux dirigeants qui quittent les sociétés d'État. Et, année après année, il trouve des sommes pour maintenir le financement public des écoles privées.

Les demandes que nous formulons et que nous portons sont légitimes. Il nous appartient de les défendre collectivement. La lutte sera difficile, sachons-le. L'implication de toutes et tous sera plus que jamais nécessaire **pour faire la différence...**